

CONSEIL D'ADMINISTRATION
VENDREDI 18 OCTOBRE 2013 A 9H30
MAIRIE DU PLAN DE LA TOUR

PROCES VERBAL

Ont assisté au Conseil d'administration du 18 octobre 2013 les membres suivants :

Pour les communes :

- Jean Philippe DUTEURTRE, Conseiller municipal de la commune du Plan de la Tour
- Dominique LEDERLIN-ADER, Adjointe au maire de la Garde Freinet
- Jean-Pierre COURCHET, Adjoint au maire de la Garde Freinet
- Dominique CORDOLA, Adjointe au maire du Rayol-Canadel sur Mer

Autres membres de l'association :

- Jean-Michel COUVE, Député du Var, Président de Maures Développement Durable
- Robert BOUCHARD, Secrétaire général de la D.C.A. PACA
- Bertrand DESCHAMPS, Directeur de l'agence de Saint-Tropez, représentant la C.C.I.V. du Var
- Liliane MAILLARD, attachée de direction à l'U.P.V.
- Jean Daniel TAVE, Vice-Président de l'Union Professionnelle artisanale du Var
- Pierre Dominique CLEMENT, Trésorier de l'U.D.V.N. 83
- Nicole TRONCHE, Présidente d'honneur de l'U.D.V.N. 83
- Yves Eric MASSIANI, Vice Président de U.N.A.P.L.

Autres personnes présentes :

- Grégory CORNILLAC, représentant la COFOR 83
- Hervé PIERRA, Président de l'association « sauvons les palmiers »
- Carole BLION, représentant le cabinet d'expertise comptable AUDICOMPTA de l'association

Trois pouvoirs ont été envoyés :

- Annick NAPOLEON, Maire de Cavalaire
- Christine AMRANE, Maire de Collobrières
- Gabriel UVERNET, Maire du Thoronet

Le quorum étant atteint (10 membres présents) le conseil d'administration peut délibérer valablement sur l'ordre du jour suivant :

- I) Compte rendu d'activités du premier semestre 2013.
 - 1) Edition de la plaquette de présentation de l'association « Maures Développement Durable ».

- 2) Compte rendu du forum « Entre mer et terroirs » organisé en partenariat avec la commune de Cavalaire sur Mer

II) Dossier « chargé de mission »

- 1) Interruption de la convention signée avec Hervé Passamar
- 2) Démarche de recrutement d'un nouveau « chargé de mission »

III) Actions à engager pour le quatrième trimestre 2013 et pour 2014

- 1) Programmation et planning des actions à engager
- 2) Situation prévisionnelle pour l'année 2013.
- 3) Prévisions budgétaires optionnelles pour 2013/2014
- 4) Appel aux partenaires financiers et aux citoyens
- 5) Projet de demandes de subventions (Etat-Région-Département)

IV) Adoption du règlement intérieur

V) Election des membres du bureau du Conseil d'Administration

VI) Point sur les appels des cotisations

VII) Questions diverses

Un document de synthèse est remis à chaque participant.

Jean-Philippe DUTEURTRE accueille et souhaite la bienvenue au nom de Florence LANLIARD

Jean-Michel COUVE remercie les participants de ce jour et excuse Annick NAPOLEON, maire de Cavalaire sur Mer, Christine AMRANE, maire de Collobrières, et Jean-Louis ATOCH.

I) Compte rendu d'activités du premier semestre 2013

Jean-Michel COUVE rappelle que nous nous étions fixés pour fin juin, d'une part l'élaboration de la plaquette de communication, d'autre part l'organisation du second forum « Maures Développement Durable ».

Il souligne que la plaquette a vocation à être distribuée aux personnes susceptibles d'être intéressées, et il demande de bien vouloir noter les personnes auxquelles elle sera donnée.

- 1) Edition de la plaquette de présentation de l'association « Maures Développement Durable ».

La plaquette de présentation est constituée de quatre volets recto-verso réalisés sur papier A4 brillant, et en couleurs.

Elle rappelle l'historique de l'association et ses objectifs :

- préserver le massif forestier en le valorisant
- concevoir un nouveau Schéma de développement durable du tourisme
- obtenir la labellisation « Géopark des Maures » d'ici 2015

- créer un Pôle d'excellence formations – recherche développement essentiellement dédiées à l'environnement méditerranéen et porteur de valeur ajoutée.

Il est important d'indiquer que cette plaquette a pu être élaborée avec le soutien de la société Latitude-Gallimard. L'édition (1000 exemplaires) puis la réédition (1.000 exemplaires) de la plaquette ont coûté à l'association 1.871€ .

Destinée à présenter plus clairement et lisiblement nos constats, nos objectifs et les actions que nous comptons développer, elle s'adresse aux membres de l'association, aux élus, aux différentes administrations et organismes publics ainsi qu'aux citoyens et entreprises privées dont nous solliciterons un partenariat.

Ayant vocation à être diffusée le plus largement possible, elle est aussi publiée sur les sites internet « www.maures.developpement.fr » « maures.lattitude-galimard.com ».

2) Compte rendu du forum « Entre mer et terroirs »

Le forum « Entre mer et terroirs » s'est déroulé à Cavalaire le 07 juin dernier, en présence de nombreuses personnalités, dont M Stanislas CAZELLES, Sous-Préfet de l'arrondissement de Draguignan, qui a participé à nos travaux et clôturé la matinée.

Organisé en partenariat avec la ville de Cavalaire, ce forum a accueilli un peu plus de deux cents personnes.

Il a fait l'objet :

- d'un compte-rendu adressé à l'ensemble des participants, aux intervenants, aux membres de l'association.
- d'un enregistrement vidéo (à disposition)

et a permis l'adhésion de quarante trois nouveaux adhérents dans le cadre du « collège des citoyens ».

L'ensemble des frais engagés pour l'édition de la plaquette et le forum « Entre mer et terroirs » ont été pris en charge dans le cadre de l'enveloppe budgétaire de la subvention de 130.000€, accordée par l'Etat en date du 11 octobre 2011, dans le but de réaliser un certain nombre d'actions ayant pour objet :

- La protection et valorisation de la forêt méditerranéenne et de l'environnement
- Le développement économique durable
- La formation, médiation, innovation
- L'attractivité territoriale

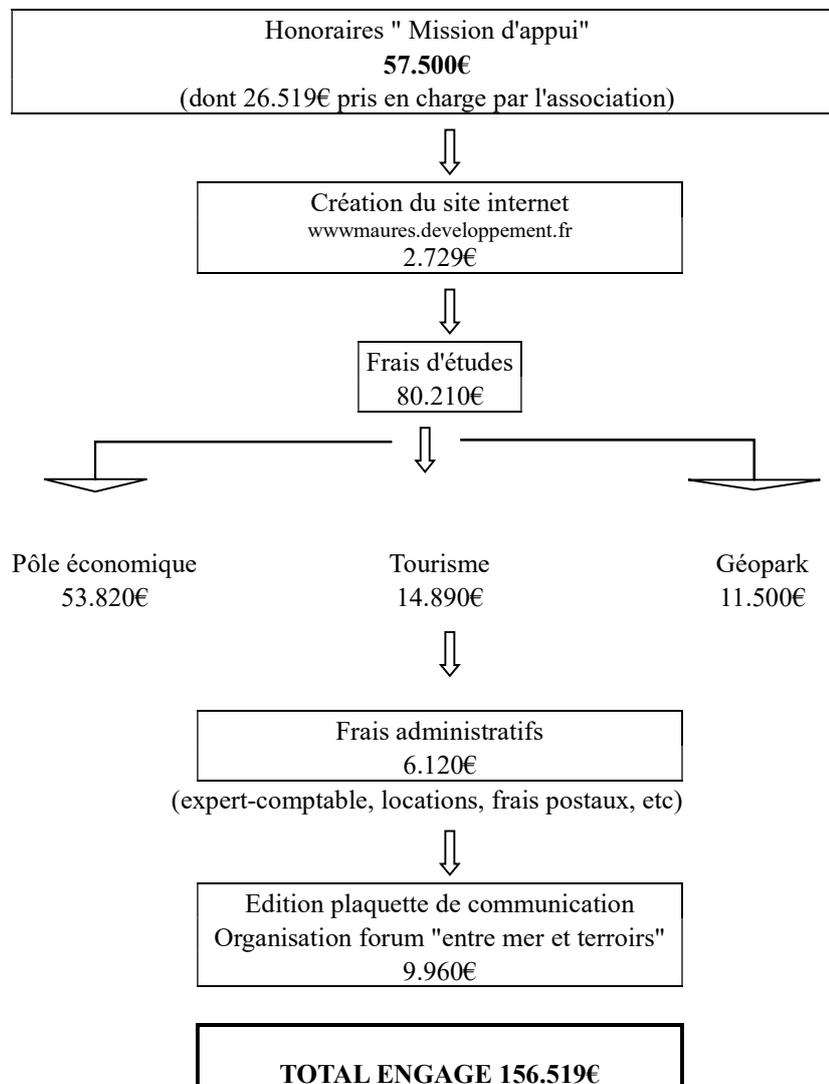
Avec l'appui d'Hervé PASSAMAR , chargé de mission, ce programme comportait trois axes : création d'un Pôle d'excellence formation-recherche-développement, élaboration d'un nouveau Schéma de développement durable du tourisme. Par la suite, il est apparu opportun de lier ces trois axes à une démarche de demande de labellisation « Géopark des Maures » à l'UNESCO.

Conformément au calendrier, les trois études et le projet « Géopark » avaient été présentés le 26 juin 2012 en assemblée générale.

Restait alors à réaliser un document transversal de synthèse de l'ensemble des études, concrétisé par notre maquette de présentation puis à organiser une journée de

séminaire présentant l'avancement de nos actions dans le but de communication et de mobilisation de citoyens et de partenaires.

Les objectifs étant atteints nous rappelons la ventilation de la subvention :



Pris en charge par 130.000€ au titre de la subvention et 26.519€ au titre de la participation des communes et organismes socio-professionnels.

II) Dossier « Chargé de mission »

1) Convention signée avec Hervé Passamar

Jean-Michel COUVE rappelle qu'une convention avec Hervé PASSAMAR a été signée en juin 2011. Elle avait pour objectif une mission d'appui à notre projet de développement durable du territoire des Maures. Hervé PASSAMAR détenant des compétences et des références dans les domaines de l'étude et du conseil au développement territorial, cette mission était destinée à conduire les trois actions. Il était alors prévu qu'il :

- Actualise et précise les données du diagnostic territorial.
- Rencontre l'ensemble des administrateurs afin de dégager des voies d'accord sur le projet.
- Précise le contenu des études et élabore les cahiers des charges correspondants.
- Définisse un calendrier de réalisation et un cadre budgétaire,
- Facilite le choix des différents prestataires, et lance les appels d'offres
- Assure le suivi et la coordination des études.

En juillet 2012, la mission n'étant pas achevée, il a été décidé d'un commun accord de prolonger sa mission. Un avenant a été passé précisant sa participation à la suite des actions prévues :

- la réalisation de la plaquette de communication « Maures Développement Durable » en lien avec la société « Lattitude-Gallimard ».
- la préparation du second forum « Maures développement durable »
- la prise de contacts auprès d'organismes d'ingénierie financière
- la mobilisation de nouveaux partenaires financeurs

Le premier semestre a été consacré à l'élaboration de la plaquette et l'organisation du forum, le second semestre devrait donc être consacré à la recherche de partenaires financiers. Cependant, Hervé PASSAMAR séjournant à Aiglun (04), exerçant ses activités professionnelles sur Aix et sur Paris (enseignant à la Sorbonne) et n'étant plus assez disponible, il a été décidé, d'un commun accord, de mettre fin à la convention qui nous liait.

2) Méthodes de recrutement d'un nouveau « chargé de mission »

Nous nous trouvons avec deux nécessités :

- trouver un chargé de mission
- recruter une secrétaire à mi-temps

sachant qu'actuellement nous ne disposons pas des moyens financiers pour rémunérer ces personnes, alors qu'en même temps nous avons besoin d'armer notre association pour aller chercher, auprès des organismes publics et privés les financements nécessaires.

Deux possibilités s'offrent à nous :

- une personne salariée « cadre » de l'association. Celle ci pourrait être engagée pour une période déterminée de six mois par exemple sur une base d'un 2/3 de temps et sur un salaire d'environ 2.500-3.000€ nets /mensuels.
- un indépendant ayant compétences et disponibilités pour assumer au coup par coup, les missions qui lui seront confiées.

Jean-Michel COUVE pense qu'il sera difficile de trouver une personne disposant de suite les compétences requises pour une rémunération moindre. Encore faut-il préciser quels sont les niveaux de compétence que nous recherchons. Il nous faut un cadre expérimenté dans les domaines aménagement des territoires et économie, dynamique et pragmatique dosé de capacités rédactionnelles et relationnelles.

Dans cette perspective, un projet de fiche de poste a été rédigé de la façon suivante :

Contenu de la mission :

- 1) Montage et suivi des dossiers concernant un projet de développement durable du territoire des Maures comprenant 4 volets :
 - a. Valorisation des espaces forestiers
 - b. Elaboration d'un schéma de développement durable du tourisme
 - c. Demande de labellisation « Géopark des Maures » à l'UNESCO
 - d. Conception et faisabilité d'un Pôle d'excellence/formations – Recherche – Développement sur le thème de l'Environnement méditerranéen.
- 2) Appui à la définition et à la réalisation du cadre budgétaire du projet d'ensemble.
- 3) Animation des groupes de travail de l'association
- 4) Contacts relationnels avec des partenaires privés, les administrations et organismes publics.

Profil recherché :

- Compétences affirmées et expérience dans le domaine de l'économie, de l'aménagement et du développement des territoires
- Qualités rédactionnelles et connaissances des administrations et organismes publics.
- Capacités relationnelles avec le monde de l'entreprise privée.
- Dynamisme, pragmatisme et rigueur dans la conduite de la mission.
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique

En tout état de cause, **Jean-Michel COUVE** rappelle qu'un tel recrutement nécessitera des moyens financiers. En l'état actuel, l'association ne pourrait prendre en charge qu'une partie des coûts salariaux ne dépassant pas 14.000€. Le reste des moyens nécessaires sera conditionné par l'efficacité de nos actions de mobilisation de partenaires privés.

INTERVENTIONS :

Jean Daniel TAVE pense que, concernant la rémunération de la personne embauchée comme chargé de mission, elle doit aussi dépendre des résultats escomptés.

Robert BOUCHARD estime pour sa part que la rémunération prévue est, certes élevée mais aussi insuffisante pour recruter la personne adéquate susceptible d'avoir une bonne connaissance du « terrain », un bon relationnel et la disponibilité nécessaire. Il semble par conséquent qu'il serait plus facile de cibler une personne en recherche d'un emploi qui pourra se consacrer entièrement à l'association, plutôt qu'un indépendant.

Jean-Michel COUVE intervient pour appuyer les propos de Robert Bouchard : « il va falloir une personne qui soit présente sur le terrain même si je suis moi même indisponible ».

L'une des premières fonctions du chargé de mission est d'animer notre groupe, ce qui, jusqu'à présent, n'a pas été fait. Il rappelle que des commissions auraient du être mises en place en fonction des décisions de l'assemblée générale, mais que H Passamar n'a pas pu coordonner les réunions.

Jean Daniel TAVE propose qu'un jury de recrutement soit mis en place.

Jean-Michel COUVE demande qu'un petit groupe de trois ou quatre personnes particulièrement dédiées à ce genre d'exercice se propose pour examiner les dossiers de candidature. Quels sont les membres désireux d'y participer ?

Jean-Daniel TAVE propose que Bertrand Deschamps fasse partie de ces personnes, en tant que représentant de la Chambre de Commerce, habitué à ce genre d'exercice.

Bertrand DESCHAMPS suggère qu'une première sélection soit faite par Jean-Michel COUVE , puis la commission se réunira et indiquera son avis. Enfin, en dernier lieu, le Président pourra revoir la ou les personnes choisies par la commission en entretien plus poussée. Il pense que cette approche de recrutement peut être intéressante.

Après consultations, **Nicole TRONCHE, Robert BOUCHARD, Dominique LEDERLIN-ADER, Bertrand DESCHAMPS** feront partie de la commission de recrutement.

Jean-Michel COUVE les sollicitera dès qu'il sera en possession de trois ou quatre noms pouvant occuper le poste de « chargé de mission ».

Robert BOUCHARD revient sur les compétences des personnes à recruter et pense que l'idéal serait d'employer deux personnes : l'une sur le terrain et l'autre ayant plus de compétences administratives.

Jean-Michel COUVE lui rappelle que l'association ne dispose pas de moyens financiers suffisants d'autant plus que le recrutement par ailleurs d'une secrétaire mi-temps sera indispensable.

Pour lui, il serait préférable de bénéficier d'un cadre salarié de l'association plutôt qu'une personne indépendante inscrite en tant qu'auto-entrepreneur comme l'était Hervé PASSAMAR .

Dominique LEDERLIN – ADER indique que ce poste pourrait intéresser certaines personnes au sein de l'association, et que parfois nous allons chercher loin ce qui peut se trouver tout près.

Jean Michel COUVE précise qu'il faut que la personne recrutée soit professionnelle et qu'il ne semble pas possible raisonnablement de cumuler les fonctions de membre de l'association et de salarié de l'association.

Dominique CORDOLA précise qu'elle pourrait être à la disposition de l'association, et que par ailleurs ce poste pourrait convenir à une personne compétente retraitée, ayant du temps devant elle.

Jean-Michel COUVE indique que cette proposition mérite d'être développée.

III) Actions à engager pour le quatrième trimestre 2013 et pour 2014

1) Programmation et planning des actions à engager d'ici la fin de l'année

Jean-Michel COUVE rappelle qu'il nous faut :

- Rencontrer de possibles partenaires financiers.
- Continuer nos actions de communication : distribution de notre plaquette d'une part aux organismes d'Etat, Conseil Général, Conseil Régional, mais également aux citoyens et aux entreprises privées.
- Lancer les actions « Schéma de Développement Durable du Tourisme » et labellisation du « Géopark des Maures » avec si possible l'appui de Guy CASTAGNE (BDRH Conseils) et de Guy MARTINI (Directeur du Géopark de Haute-Provence, expert international pour l'UNESCO)
- Reprendre contact avec la Charte forestière et la société INOVA, pour participer plus activement aux politiques de valorisation des espaces forestiers.
- Enfin poursuivre les contacts pour le montage du dossier Pôle d'excellence-Formations-Recherche-Développement.

Concernant les rencontres possibles, il indique qu'il compte prendre contact, dans un premier temps avec :

- Le golf de Vidauban et la fondation HILTI
- Les Domaines des Bertrands et Château de Berne
- INOVA
- Les centres LECLERC (Le Luc et Cogolin).

Un travail reste à faire au niveau des entreprises loco-régionales. Il faut envoyer des courriers de demande de participation, de prises de contact, d'où la nécessité de disposer rapidement d'un chargé de mission. Il nous faudra , aussi, monter les dossiers de demandes de subvention.

BERTRAND DESCHAMPS pense que nous pourrions également nous adresser à certaines grandes entreprises telles que René BRISACH, SOMECA etc

Jean Daniel TAVE propose de prendre contact avec Yannick LAMERAT – Ets DERICHEBOURG

Jean Michel COUVE indique que si nous arrivons à rassembler cinq ou six partenaires importants et 20 ou 30 entreprises, notre projet de budget pourra être satisfait. Concernant le nouveau Schéma de développement du tourisme durable , nous élaborerons une note de synthèse prenant en compte toutes les spécificités du territoire pour aller vers la création d'un tourisme durable de tout le territoire. C'est un travail de plus d'une année, et qu'il nous faudrait commencer rapidement.

En même temps, nous lancerons l second volet de la labellisation du Géopark, qui pourrait intervenir en 2016. Il ne faudra pas, non plus, oublier le volet «préservation du massif forestier ».

Concernant le projet « Pôle d'excellence –formations-recherche et développement » des contacts ont été pris notamment avec la société « EQUALIA » et Marie Charlotte BELLE afin de nous aider à rédiger le cadre méthodologique pour lancer le projet : il faut passer à présent de l'idée à l'avant-projet.

Robert BOUCHARD demande si l'on est toujours dans un périmètre de la Provence verte ou si cela peut s'étendre au delà sur la plaine de l'Argens.

Jean-Michel COUVE : « notre particularité est de travailler sur un projet territorial liant trois secteurs géographiques (littoral, massif, plaines agricoles) dans une recherche de diversification des activités et de labellisation « Géopark » Dans ces conditions notre projet peut intéresser les territoires adjacents.

Yves-Eric MASSIANI : à propos de valorisation des essences naturelles présente le président de l'association « Sauvons les palmiers » M PIETRA

M PIETRA : présente l'objet et les actions de son association : protection de l'environnement et particulièrement la lutte contre le charançon rouge du palmier et le paysandisia archon. Il signale que les arbres de 54 communes sont atteints et qu'il est urgent d'éradiquer ce fléau.

2) Situation prévisionnelle pour 2013

Carole BLION commente les tableaux préparés

Dans le premier tableau synthétique présenté, un rappel et un comparatif des « recettes – dépenses » sont établis depuis les années 2010. Les deux dernières colonnes sont consacrées à l'année 2013 :

a) dans l'avant dernière colonne il s'agit des prévisions que nous avons établies en avril 2013.

b) dans la dernière colonne, nous prenons en compte le départ d'Hervé PASSAMAR, et l'éventualité de cotisations 2012 et 2013 impayées.

Ainsi, sans compter de frais supplémentaires d'ici la fin de l'année, nous arriverions à une situation cumulée, positive.

Nous avons également fait état des frais engagés pour le forum « entre mer et terroirs » du 07 juin 2013 ainsi que des frais d'édition de la plaquette, distribuée en partie lors de ce forum.

	2010	2011	2012	2013	2013 *
Cotisations membres	+20 150	+17 410	+15 745	+19 770	+19 770
Souscriptions attendues	+597	+4 336	+87	+ 500	+1 244
Subvention de Ministère		+130 000			
Engagements à réaliser		-113 091	+104 649	+8 442	+8 442
Divers					39
TOTAL RECETTES	20 747	38 655	120 481	28 712	29 495
Achats	316	8			
Fonctionnement	5 037	6 840	6 722	6 700	6 829
Dotation aux provisions IMPAYES	1 200	306	306	306	11 825
Charges exceptionnelles	1 709	4 692			
Réceptions Communications	3 916	496	1 445	7 939	9 960
Déplacements				1 000	232
Site					
Honoraires /Etudes		15 000	110 410	30 000	17 500
TOTAL DEPENSES	12 178	27 342	118 883	45 945	46 346
RESULTAT	8 569	11 313	1 598	- 17 233	-16 851
REPORT FIN ANNEE	8 900	20 213	21 811	4 578	4 960

*** Prévisionnel actualisé au 15/09/2013 prévoyant des cotisations impayées ainsi que le départ d'Hervé PASSAMAR (à compter du 01 août)**

Frais du forum du 07 juin 2013

- Frais de réalisation carte des Maures : 250€
- frais d'édition de plaquettes : 1 871€
- frais d'édition A3 : 287€
- frais postaux : 81€
- frais de publicité : 586€
- frais de sténotypie : 2.278€
- frais de vidéo : 2.487€
- frais organisation : 1.000€
- frais réception : 440€
- frais salaire hôtesse : 180€
- frais divers : 500€ (photocopies)

3) Prévisions optionnelles pour 2014

Sous réserve de l'accord des membres du Conseil d'Administration, les cotisations resteraient inchangées pour les communes (basées sur le recensement de la population x 0.40) et les organisations professionnelles et associatives (153€). Les cotisations s'élèveraient à 20€ par personne (30€ pour un couple), pour les citoyens et à 300€ pour les entrepreneurs partenaires.

Recettes prévisibles

<i>Communes COLLEGE 1</i>	17 783 €
Cavalaire-sur-mer	2 739 €
Collobrières	770 €
La Croix Valmer	1 395 €
La Garde-Freinet	719 €
Grimaud	1 753 €
La Londe-les-Maures	4 023 €
Le Plan de la Tour	1 165 €
Rayol-Canadel-sur-mer	276 €
Le Thoronet	901 €
I) <u>Vidauban</u>	4 042 €
<i>Organisations professionnelles assoc . COLLEGE 2</i>	1 836 €
U.D.V.N.	153 €
Chambre de Commerce et d'Industrie du Var	153 €
Chambre d'Agriculture du Var	153 €
Chambre des Métiers du Var	153 €
F D Syndicats d'Exploitants Agricoles du Var	153 €
CD Jeunes Agriculteurs du Var	153 €
Union Patronale du Var	153 €
Union Professionnelle Artisanale du Var	153 €
UN des Associations de Professions Libérales	153 €
Chambre de l'immobilier FNAIM du Var	153 €
DCA PACA	153 €
Syndicat des propriétaires forestiers	153 €
Entrepreneurs partenaires COLLEGE 3	1 500 €
Citoyens COLLEGE 4	1.000 €
Personnes ressources COLLEGE 5	153 €
JM COUVE	153 €
TOTAL	22 272€

Pierre Dominique CLEMENT souhaite intervenir sur le montant de cotisation des membres associés, qui pourrait paraître faible (153€) mais qui compte tenu de la situation délicate de son association et de ses adhérents qui ne paient pas toujours leur cotisation, ne doit pas être augmentée.

Robert BOUCHARD tient également à préciser qu'aujourd'hui les difficultés financières se font sentir dans beaucoup d'associations, la sienne en particulier.

Jean-Michel COUVE souhaite cependant attirer l'attention des membres présents en rappelant qu'il y a deux sortes d'organismes socio-professionnels : les associations qui, bien souvent gèrent de faibles budgets et qui ont des difficultés à les trouver et des organismes qui sont des établissements publics, exemple les chambres consulaires qui ont elles plus de moyens.

Bertrand DESCHAMPS rappelle cependant que même aux chambres consulaires, l'Etat impose un régime drastique.

Jean-Michel COUVE précise que c'est la raison pour laquelle il faut mobiliser des partenaires et entreprises privées.

Carole BLION poursuit son exposé en précisant que :

Tableau 1 : il concerne le budget basique de l'association.

* **Première colonne** : prévision pour un budget minimum avec frais d'honoraires (mission expertise comptable et administrative), fournitures administratives, frais de PTT, assurance, locations de salles, services bancaires, réceptions).

* **Seconde colonne** : prévisions optionnelles qui nécessitent les financements nécessaires pour la poursuite de nos actions, l'embauche d'une secrétaire à mi-temps sur la base d'un salaire mensuel de 800€ nets. Les frais de fonctionnement seraient également augmentés (frais de fournitures administratives, PTT, etc)

	2014 Budget minimum	2014 Budget médian
Cotisations membres C.A.	+19 772	+19 772
Souscriptions collège 3 et 4	+ 2 500	+ 2 500
Divers		
TOTAL RECETTES	22 272	22 272
Fonctionnement	- 8 300	- 9 300
Salaire		- 9 600
Charges salariales		- 7 456
Réceptions Communications		
Déplacements		
Honoraires / Etudes		
Dotation provision impayés	- 4 176	- 4 176
TOTAL DEPENSES	12 476	30 532
RESULTAT	9 796	-8 260
REPORT FIN ANNEE	15 999	-3 300

Tableau 2 : Budget optionnel qui prend en compte nos réels besoins pour poursuivre les trois études, des actions de communication avec participations financières publique et privée, et permettant l'embauche d'un nouveau Chargé de mission.

	2014 Budget Poursuite des actions	2014 BUDGET GLOBAL
Cotisations membres C.A.		+ 19 772
Souscriptions collège 3 et 4		+ 2 500
Partenariats entrepreneurs	+ 125 000	+ 125 000
Subventions Etat Conseil Régional Conseil Général	+ 80 000	+ 80 000
Divers (dons)	+ 550	+ 550
TOTAL RECETTES	+ 205 550	+ 227 822
Etudes	- 120 000	- 120 000
Fonctionnement	- 3 108	- 12 408
Salaires	- 36 000	- 45 600
Charges salariales	- 31 182	- 38 638
Réceptions Communications	- 5 000	- 5 000
Déplacements Missions	- 2 000	- 2 000
Honoraires / Etudes		
Dotation provision impayés	- 4 176	- 4 176
TOTAL DEPENSES	- 201 466	- 227 822
RESULTAT	+ 4 084	0

4) Appel aux partenaires financiers et aux citoyens et projet de demandes de subventions

Le budget prévisionnel optionnel fait ressortir un besoin de financement arrondi à 230.000€ . Nous pourrions tabler sur des subventions de la part du Conseil Général ,de la Région et de l'Etat pour un montant d'environ 80.000€.

Par ailleurs, nous devons faire appel aux partenaires financiers que pourront être les entreprises privées, les domaines viticoles, les organismes financiers privés...pour un apport de 125.000€

Pour ce faire, nous devons engager dès maintenant, une prospection qui ne pouvait se réaliser, en l'absence de plaquette de présentation.

Il nous appartient également de poursuivre des échanges avec les citoyens afin de tenir régulièrement informés et mobilisés ceux qui ont déjà adhéré à l'association, et appeler d'autres citoyens à nous rejoindre.

Robert BOUCHARD : concernant la communication, pense que la plaquette ne suffit pas pour communiquer et précise qu'il est urgent de mettre le projet de l'association sur une plateforme participative, qui pourrait être complémentaire avec la plaquette.

Jean-Michel COUVE lui demande de lui faire une présentation écrite de cette plate-forme.

IV) Adoption du règlement intérieur (annexé)

Un projet de règlement intérieur est proposé au Conseil d'administration.

Après discussions sur l'article 5 concernant le bureau du Conseil d'administration, le règlement intérieur du Conseil d'administration est adopté

V) Election des membres du bureau du Conseil d'Administration

Comme il est spécifié dans le règlement intérieur, à l'article 5 le bureau est composé de 10 membres, élus pour trois ans. Le Conseil d'administration du 17 septembre 2010 avait désigné les membres de son bureau ainsi :

- Président : Jean-Michel COUVE
- Vice-Présidente : Annick NAPOLEON
- Vice-Présidente : Dominique LEDERLIN-ADER
- Secrétaire : Florence LANLIARD
- Trésorier : Robert BOUCHARD

Jean-Michel COUVE propose que le nouveau bureau soit ainsi constitué :

- Un Président
- Quatre représentants du collège des communes
- Cinq représentants des organismes socioprofessionnels.

Disposition de composition du bureau :

- Président : Jean-Michel COUVE
- Vice-Présidente : Annick NAPOLEON
- Vice-Présidente : Dominique LEDERLIN-ADER
- Vice-Présidente : Florence LANLIARD
- Secrétaire : U.P.V.
- Secrétaire adjoint : Syndicat des propriétaires forestiers
- Secrétaire adjoint : UDVN
- Trésorier : DCA PACA
- Trésorier adjoint : Chambre d'agriculture
- Trésorier adjoint : CCIV

Bertrand DESCHAMPS : souhaite qu'une demande officielle soit adressée à la Chambre de Commerce.

Jean-Michel COUVE indique qu'un courrier sera envoyé à la Chambre de Commerce, ainsi qu'à la Chambre d'Agriculture du Var et au Syndicat des propriétaires forestiers, absents ce jour.

Sans réponse négative de leur part, le bureau sera constitué comme indiqué précédemment.

VI) Point sur les appels des cotisations

Au 15 septembre, trois communes n'avaient pas versé leur cotisation, dont une qui concerne 2012 également, et trois associations n'avaient pas versé la leur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H30.